

Comité des événements

Mandat

Septembre 2016

1. Préambule

Un programme d'événements garni est essentiel au développement des athlètes, des officiels, des hôtes et des organisateurs, et à la croissance du sport. À ce titre, le chef de la direction forme le comité des événements (le comité) en tant que comité opérationnel de Nordiq Canada.

2. Objectif

Le Comité appuie le directeur des événements dans l'élaboration et le bon fonctionnement d'un programme visant à faciliter la planification, la programmation, l'organisation, l'arbitrage et l'organisation des compétitions canadiennes de ski de fond et de ski à roulettes à tous les niveaux. Les travaux du comité des événements seront pleinement alignés aux objectifs de Ski de fond Canada, tels que définis de temps à autre dans la planification stratégique.

3. Responsabilité

Le comité fait rapport au chef de la direction par l'entremise du directeur des événements. Le comité n'a pas le pouvoir de prendre des décisions au nom du chef de la direction ou d'engager Nordiq Canada de quelque façon que ce soit, à moins d'avoir une autorisation spécifique de la part du chef de la direction.

4. Mandat

Guidé par le directeur des événements, le comité apportera son expertise, sa capacité en ressources humaines et ses perspectives régionales à l'élaboration et au bon fonctionnement du programme d'événements de Nordiq Canada. En général, le comité:

- a. Participera à l'élaboration d'orientations stratégiques (à long terme) et de plans pour les événements nationaux et internationaux au Canada, afin d'offrir des possibilités de compétition continues et durables pour soutenir le système canadien de haute performance.

- b. Réalisera les objectifs et les tâches définis dans le plan d'opérations annuel des événements.
- c. Contribuera à une évaluation annuelle du programme afin de confirmer que les objectifs sont atteints et atteignent les résultats escomptés.
- d. Facilitera la communication, la coopération et la coordination entre les différents niveaux (c.-à-d., Nordiq Canada, les divisions et les clubs) et les composantes du programme d'événements.
- e. Fournira des conseils au directeur des événements en ce qui concerne les relations extérieures et internationales liées aux compétitions et aux événements.
- f. Au besoin, recrutera et rassemblera des bénévoles pour aider à élaborer et à mettre en œuvre des initiatives et des projets liés aux événements.
- g. Aidera à élaborer et à tenir à jour des dossiers techniques d'appel d'offres pour des événements nationaux et internationaux qui auront lieu au Canada.
- h. Aidera à solliciter, recevoir et évaluer les soumissions pour les événements nationaux et internationaux qui auront lieu au Canada et fixera les échéanciers du processus.
- i. Aidera à élaborer et à tenir à jour les manuels de l'organisateur annuels pour les événements nationaux de niveau 1 et 2 et les événements internationaux qui auront lieu au Canada.
- j. Aidera à élaborer un calendrier national de compétition qui est complémentaire au programme de l'Équipe nationale de ski et aux programmes de développement des entraîneurs et des athlètes et qui répond également aux besoins de la communauté compétitive de Nordiq Canada.
- k. Aidera à maintenir, par le biais du site web de Nordiq Canada, un système de rapports sur les résultats pour les événements nationaux et internationaux tenus au Canada, y compris les points LPC et / ou FIS;
- l. Aidera à préparer les soumissions pour les événements sanctionnés par la FIS et veillera à ce qu'elles soient fournies à l'Association canadienne des sports d'hiver.
- m. Assurera la liaison avec le comité de ski de fond FIS par l'entremise du (des) représentant (s) de la FIS de Nordiq Canada et distribuera les nouvelles politiques et règles de la FIS à la communauté compétitive de Nordiq Canada.

- n. Aidera à élaborer et à maintenir le Plan d'accueil d'événements internationaux du Canada avec Sport Canada et assurera la liaison avec Sport Canada sur les demandes de subventions d'accueil.
- o. Aidera à élaborer, à maintenir et à intégrer les Règlements des concours internationaux de ski (RCI) et les Règlements des épreuves canadiennes de ski de fond.
- p. Aidera à la planification d'événements internationaux selon les exigences du directeur des événements.
- q. Aidera à élaborer et à maintenir un système de formation et de perfectionnement des délégués techniques (DT) et une liste nationale des DT.
- r. Aidera à élaborer et à maintenir un programme des officiels qui comprend le maintien des manuels, les possibilités de formation et la tenue de dossiers.
- s. Participera au maintien des dossiers relatifs au service d'homologation des parcours de ski et gardera des registres des terrains homologués au Canada.
- t. Aidera le directeur des événements à assumer les fonctions liées à la planification et à l'exécution des Jeux d'hiver du Canada.
- u. Élaborera un système national de licences reflétant le contexte compétitif de l'association.
- v. Fournira des conseils et de l'aide à propos des événements à d'autres comités opérationnels de Nordiq Canada, au besoin.
- w. Fournira des conseils et de l'aide concernant d'autres aspects de la gestion des événements de ski de fond au Canada lorsque possible.

5. Membres

- a. Le comité est composé, lorsque cela est raisonnablement possible, des personnes suivantes:
 - Le directeur des événements
 - Un représentant des athlètes
 - Les autres membres que le président peut juger utiles pour le comité
 - Des représentants de n'importe quelle des cinq régions (1. IPE, TN, NÉ, NB, 2. QC, NU, 3. ON, 4. MB, SK, AB, TNO, 5. CB, TY) qui souhaitent participer si ces régions ne sont pas déjà représentées par les positions i. à iii.

- Les membres du personnel qui peuvent être assignés par le chef de la direction pour appuyer les activités du comité (membres d'office)
 - Le chef de la direction (membre d'office)
- b. Le chef de la direction nommera les membres.
- c. Les membres régionaux du comité sont nommés par le chef de la direction en consultation avec le président du comité et les présidents de divisions dans les régions touchées. Lorsqu'une région n'est pas représentée, le chef de la direction, en consultation avec le président du comité et le président de la division de cette région, décidera de recommander une personne qui facilitera la communication des buts et objectifs du comité au président de la division.
- d. Le directeur des athlètes du Conseil d'administration recommandera le représentant de l'athlète, en consultation avec le président du comité et le président de la division de la région à laquelle l'athlète est associé.
- e. La durée du mandat des membres est d'un an, expire en septembre et est renouvelable.

6. Présidence

- a. Le directeur des événements sera le président du comité.
- b. Le président est responsable
- d'assurer le leadership du comité (par exemple, convoquer des réunions, élaborer des ordres du jour, assigner, superviser et coordonner les travaux du comité)
 - de représenter le comité en matière de communication

7. Prise de décision

La prise de décision se limite à fournir des conseils et des recommandations. Le comité s'efforce de fonctionner par consensus. En cas de désaccord, les membres du comité voteront.

8. Réunions

- x. Le comité établit un calendrier de réunions qui facilite la réalisation des travaux en cours du comité et se réunira au moins une fois par année.
- y. Les réunions peuvent avoir lieu par téléphone, en personne ou par tout autre moyen facilitant la communication simultanée des membres du comité présents.
- z. Le comité tiendra un registre des recommandations et des décisions et transmettra ce dossier au chef de la direction.
 - aa. Le quorum pour chaque réunion du comité est de quatre personnes.
 - bb. Le comité invitera les directeurs et les présidents des comités des autres programmes de Nordiq Canada à assister à des réunions qui pourraient avoir des répercussions sur leurs programmes ou lorsque leur avis est requis.